



## JOM 2010

La journée «Oser tous les métiers» 2010, le 11 novembre, a vu 14 052 élèves de 5<sup>e</sup> à 7<sup>e</sup> année participer dans le canton, soit un taux d'environ 70%.

Margaux (photo), la nièce d'Anne-Catherine Lyon, a accompagné la conseillère d'Etat durant sa journée, en compagnie d'Elliott (photo), un élève qui avait manifesté son grand intérêt pour la chose publique.



MICHAEL FAUX

Parmi les activités spéciales, le parlement des filles a eu 104 participantes. Le CHUV et La Source ont accueilli 184 garçons à la découverte du domaine des soins infirmiers.



© ARCHIVES DE LA SOURCE - LAUSANNE

À la Source, des écoliers ont pu s'exercer de façon réaliste à l'ablation d'agrafes posées sur un joint en plastic lui-même collé sur la peau.

## Marché durable au BAP



ETIENNE SCHAEFELBERGER

Parrainé par Pierre-Yves Maillard, le premier groupe marchandurable de l'administration cantonale a été lancé début novembre au Bâtiment administratif de la Pontaise (BAP). Le groupe peut ainsi se faire livrer au BAP fruits et légumes frais de producteurs locaux sur la base de commandes sur le site [www.marchedurable.ch](http://www.marchedurable.ch).

## Idheap: 21 diplômé-e-s



© ALAIN HERZOG

Un DEAP (Diplôme exécutif en action publique) a été remis à 21 personnes, à l'Idheap, en présence du conseiller d'Etat Philippe Leuba. Il s'agit de la 5<sup>e</sup> volée à terminer ce cours destiné aux cadres des services publics et parapublics et qui met l'accent sur le pilotage de l'action publique, le management et la gestion administrative. Le DEAP deviendra CEAP (certificate of advanced studies in public administration) dès 2011 et la formation pourra être suivie à St-Gall ou à Berne. Une cinquantaine de personnes de l'administration vaudoise ont déjà obtenu un DEAP, dont huit cette année:

**Pascal Chatagny** (chef du Service des

automobiles et de la navigation), **Marie-Pierre Chautard** (première greffière au Tribunal cantonal), **Claudia Gianini-Rima** (juriste au Service des assurances sociales et de l'hébergement), **Marie-Claude Grivat** (inspectrice de l'enseignement spécialisé, au Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation), **Patrick Maibach** (adjoint au directeur général de l'enseignement postobligatoire), **Louis Staffoni** (directeur du Centre d'orientation et de formation professionnelles), **Yves Turin** (responsable du programme de transformation au Centre d'exploitation informatique de la DSI) et **René Waldvogel** (consultant au même CEI).

## Nouveau Tuteur général

Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, **Frédéric Vuissoz** prendra les rennes de l'Office du tuteur général. Il remplacera Noémie Helle, élue juge au Tribunal d'Instance de La Chaux-de-Fonds.

Agé de 41 ans, licencié es Lettres de l'Université de Lausanne, le futur Tuteur général est, depuis 2005, chef de l'office régional de protection des mineurs de l'Ouest. Le Conseil d'Etat l'a choisi en raison de ses connaissances métiers proches de celles exercées dans le domaine des tutelles.



## Caisses de pensions: le bon titre!

Un ancien titre a malencontreusement été laissé en tête de la chronique de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV) en page 2 de la précédente édition de La Gazette, sans rapport avec le sujet traité dans ladite chronique. Les articles correctement titrés sont sur le site de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud ou dans l'édition pdf en ligne de *La Gazette*.

[www.cpev.ch](http://www.cpev.ch) > information > vos questions

[www.vd.ch/bic](http://www.vd.ch/bic) > publications de l'Etat > La Gazette



La Gazette

JOURNAL DE LA FONCTION PUBLIQUE

Éditeur: État de Vaud. Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud. Rédaction: Joël Christin, Jacqueline Decurnex, Luc Jaccard, Cinzia Pfeiffer. Impression: PCL Presses Centrales SA, Renens. Correspondance à adresser à *La Gazette*, rue de la Barre 2, 1014 Lausanne. Téléphone: 021 316 05 15 - Fax: 021 316 40 52 - E-mail: [info.gazette@vd.ch](mailto:info.gazette@vd.ch)

# 2011

## Bons vœux au canton de Vaud

La Gazette a demandé à neuf personnalités vaudoises de répondre à la question: «Que souhaitez-vous au canton pour l'année prochaine?»

### Une économie solidaire

**M**on rêve: en 2011, les autorités vaudoises font mieux à la fois la liaison et les différences entre la croissance (économique) et le développement (durable). Du coup, elles repèrent et favorisent l'émergence d'une économie sociale et solidaire dont le développement permettra d'expérimenter dans ce canton aussi un autre modèle d'entreprises, visant moins le profit que le bien commun.

Yvette Jaggi  
ancienne syndique de Lausanne et  
présidente de Microcrédit solidaire Suisse



### Un bon partenariat

**Q**ue 2011 soit une année de prospérité économique pour le canton. Je souhaite également que ce qui fait de ce canton un lieu attrayant de par le monde - ses indéniables atouts culturels, sa beauté géographique et sa qualité de vie - soient préservés et maintenus.

Enfin, je formule le vœu sincère que le partenariat entre nos deux institutions dans le domaine du sport continue à grandir pour le bien-être de tous. Excellente année 2011 au Canton de Vaud!

Jacques Rogge  
président du CIO



### Qu'il dure!



PIERRE-ANTOINE GRISON / STRATES

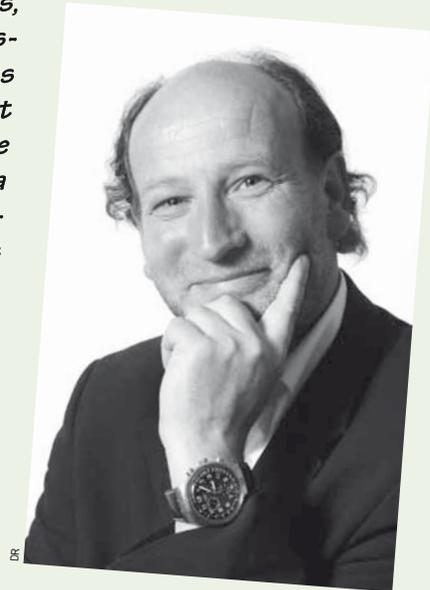
**S**i le Pays de Vaud est plus qu'un simple district de la Suisse, plus qu'un Etat gardien ou providence, plus qu'un fournisseur de services, plus qu'un écran indifférent sur lequel chaque individu projette ses idées ou ses sentiments...

Si le Pays de Vaud est aussi et d'abord ce territoire entre Léman, Alpes et Jura où se joignent le temps long de l'histoire européenne, le temps rythmé par les générations de ma lignée familiale et le temps passager de ma propre vie; s'il est bien cette communauté où l'unité des mœurs fait ressortir l'originalité de chacun; s'il est bien la culture qui m'a nourri de langue et d'accent, de religion, de souvenirs et d'émotions... Si le Pays de Vaud est bien ce milieu propice où s'épanouit l'amitié, née de l'action commune, entre ceux qui œuvrent à le restaurer en profondeur... Que puis-je lui souhaiter, sinon de durer?

Olivier Delacretaz,  
président de la Ligue vaudoise

## Un service public fort

**L**es tensions sociales, les inégalités croissantes, les questions de sécurité préoccupent beaucoup et à juste titre les citoyens. Il est de la responsabilité des Autorités, soutenues dans leurs tâches par des administrations efficaces, de mettre en œuvre des politiques publiques qui permettent, entre autres, de lutter contre la précarité, d'assurer la répartition la plus équitable possible des richesses que produit ce canton et de mieux intégrer les étrangers. 2011 sera une année d'élections, communales et fédérales. Je souhaite donc que les nouveaux élus s'engagent activement pour la défense d'un service public fort, afin que l'ensemble de la population puisse bénéficier de prestations de qualité.



Daniel von Siebenthal  
syndic d'Yverdon-les-Bains

## Un cœur montagnard

**A** notre époque où le paraître et l'effet d'annonce prennent parfois le dessus sur la réalité des choses, je souhaite que le Canton de Vaud soit capable de faire la différence, qu'il sache reconnaître et mettre en valeur ses véritables succès, qu'il s'en fasse des marchepieds pour aller plus haut et plus loin. Qu'il s'inspire pour cela de ce qu'écrivait le mathématicien français Henri Poincaré en 1911: «Le véritable alpiniste considère toujours le sommet qu'il vient de gravir comme un marchepied qui doit le conduire à un sommet plus élevé. Il faut que le savant ait le pied montagnard et surtout qu'il ait le cœur montagnard. Voilà quel est l'esprit qui doit l'animer.»

Dominique Arlettaz,  
recteur de l'Université de Lausanne

## Juste le temps



Juste le temps d'une caresse  
Au cœur de mon oubli  
Juste un bourdonnement d'abeille  
Et son dard de miel transi

Juste le temps d'un cri  
Aux nénuphars de l'étang  
Juste le froufrou d'un oiseau  
Dont la tête sous l'aile s'est blottie

Juste le temps d'une rafale  
Qui explose l'onyx de la nuit  
Et le temps d'une fuite éperdue  
Aux tréfonds de l'oubli

Juste le temps d'un je t'aime  
Le temps d'un je t'aime aussi  
Juste le temps de courir  
De rire au vent de midi

Juste le temps de sourire  
À l'autre qui vous sourit  
Juste le temps d'enjamber le fleuve  
D'aborder dans l'euphorie

Juste le temps de dire  
'La guerre est finie'  
Juste le temps de dire: non!  
Juste le temps de dire oui.

Auras-tu eu le temps  
Juste le temps  
Le temps d'aimer  
Le temps de courir vers lui  
Le temps de rire et d'éclorre  
Le temps de vivre.

Une minute.  
Juste le temps.

Anne Cuneo  
écrivaine

## L'excellence

**D**epuis près de dix ans, le canton de Vaud s'est profilé comme un nouveau centre d'excellence dans de nombreux domaines d'activité et attire le succès. Ce nouveau statut a été gagné grâce à d'importants efforts consentis année après année. Pour 2011, je souhaite que le Canton de Vaud poursuive dans la voie de l'excellence en continuant à se battre pour créer un meilleur avenir, notamment en améliorant ses conditions cadres.



André Kudelski,  
chef d'entreprise

## De la fidélité



**P**uisse la faculté de théologie redevenir fidèle à ses racines académiques et oser se déclarer protestante; puisse l'école appliquer enfin une pédagogie explicite, donc scientifiquement éprouvée, offrant aux maîtres l'outil d'un enseignement structurant pour les élèves; puisse le canton de Vaud recouvrer la capacité d'accueillir démocratiquement, donc pacifiquement, même les opinions politiques qui déplaisent à quelques terroristes intellectuels!

Suzette Sandoz,  
professeur honoraire

## Des pionniers et des pionnières



**Q**ue manque-t-il au canton de Vaud et à ses concitoyens pour illuminer leur année 2011? Emplois, santé, soleil, comme de coutume. Oui mais quoi de plus? Le canton de Vaud est un canton universitaire. C'est même la 2<sup>e</sup> place universitaire suisse après Zurich. Une chance que nous ne réalisons pas tous. Et c'est pourtant le message qui revient le plus dans la bouche de nos visiteurs prestigieux,

chefs d'état, ministres, patrons d'entreprises du monde entier: «Vous disposez avec l'EPFL, l'UNIL, l'IMD, l'ECAL et tant d'autres, de bijoux en matière d'enseignement et de recherche». Ajouté à cela notre paysage naturel, à l'image de Lavaux qui a obtenu une reconnaissance internationale, l'incroyable diversité de notre offre culturelle. Faisons donc en sorte, en 2011, de découvrir ou de redécouvrir ces trésors. Mais une partie de l'avenir scientifique et économique du canton se jouera à Bruxelles, au printemps. L'EPFL a déposé deux demandes de soutien à des projets scientifiques d'exception, notamment cette vision scientifique d'un nouveau genre connue sous le nom de Blue Brain. Des projets, on parle d'investissements qui dépassent le milliard de francs suisses, qui de par leur ambition ne créeront pas seulement des emplois, mais contribueront à faire de la région lémanique le centre mondial de recherche sur cet objet si mystérieux qu'est le cerveau.

Je ne peux que souhaiter au canton de Vaud et à ses habitants une ambitieuse et heureuse année 2011. Et comme le dit André Gides: «Rien n'empêche le bonheur comme le souvenir du bonheur». Projetons-nous donc vers l'avant avec curiosité et goût d'entreprendre pour qu'émergent demain les pionniers et les pionnières de la Suisse.

Patrick Aebischer,  
président de l'EPFL

## L'impossible

**M**es vœux pour le canton sont mes vœux pour la Suisse. Et mes vœux pour la Suisse, mes vœux pour le monde. L'année prochaine, je souhaite, comme chaque année, que l'impossible arrive: je souhaite que les droits de l'homme l'emportent sur la raison d'État, les raisons des États. Je souhaite que la paix règne, mais pas au prix de l'injustice. Je souhaite la fin de toute violence exercée, sur les corps et les esprits, par un pouvoir politique. Je sais que nul État, fût-il l'État suisse, n'est la Croix-Rouge. Je sais que tout pays, tout canton, défend des intérêts avant d'incarner des valeurs. Je sais que la politique n'est pas la morale. Mais elle en est la sœur, plus ou moins digne. Je souhaite que nul ne l'oublie jamais tout à fait.



Étienne Barilier,  
écrivain

# Planifications stratégiques

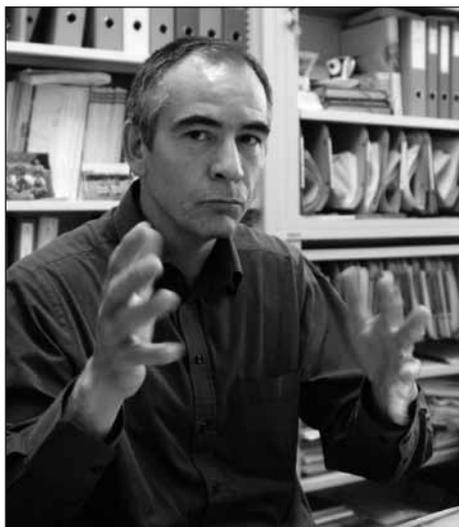
Après les transports publics, voici le tour des routes et des vélos à faire l'objet de lignes directrices qui concourent à développer une mobilité durable dans le canton.

Ressuage, pelades, fissures, bourrelets et faïençage indiquent qu'il est temps de «refaire le noir». Les ingénieurs des routes ont leur langage. Pas toujours limpide pour le non spécialiste, mais absolument précis pour décrire tous les stades de dégradations et de déformations des chaussées.

Quel niveau de détérioration est-il inacceptable en termes de sécurité sur une route d'entrée d'agglomération? À quel rythme faut-il refaire le tapis de roulement si l'on veut conserver un état d'entretien optimal à un coût acceptable? Comment s'adapter à l'évolution de la mobilité, anticiper et répartir les besoins de chaque mode de transports, automobiles, poids lourds, bus, vélos, sur les différentes routes du canton? Ce type de questions est au centre de la planification stratégique intitulée «Routes cantonales à l'horizon 2020 - Lignes directrices pour la planification et la gestion du réseau» ou, plus brièvement, «RoC 2020» adoptée par le Conseil d'Etat.

## Au programme de la législation

Annoncé dans le programme de législation du Conseil d'Etat, le document offre des conditions cadre pour la mise en œuvre du plan directeur cantonal au niveau des routes. Associé à la stratégie cantonale de promotion du vélo à l'horizon 2020, il donne des repères pour le développement d'une mobilité durable.



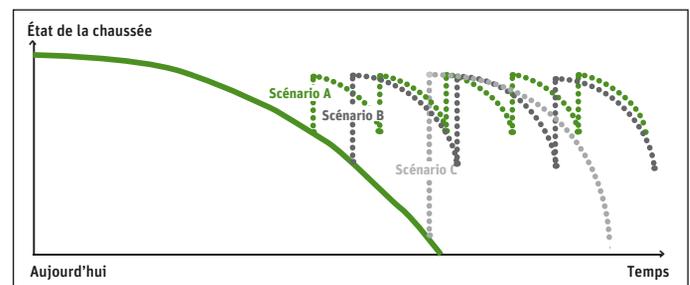
Eric Simond, chef de projet au Service des routes.

La stratégie table sur une réduction de la part des transports individuels motorisés dans le total des distances parcourues (de 75% en 2005 à 65% en 2020), au profit des transports publics et des mobilités douces. Il s'agit notamment d'optimiser le réseau routier pour l'ensemble de ses usagers. Les cinq catégories de routes a, b, c, d, e sont remplacées par une hiérarchie à trois niveaux, semblable à celle de la Confédération avec un réseau de base, un réseau complémentaire et un réseau d'intérêt local. Des normes précises d'aménagement et d'exploitation sont définies en fonction de ces niveaux du réseau et en tenant compte de la spécificité des réseaux d'agglomération. L'entretien des chaussées et de quelque 740 ouvrages d'art fait l'objet d'une optimisation pour préserver l'usage et la valeur d'un patrimoine de plus de 5 milliards de francs. Des programmes d'assainissements routiers aux points noirs générateurs d'accidents et contre le bruit sont lancés ou poursuivis.

## Une première attendue

«Il n'y avait jamais eu de tel document pour les routes vaudoises», précise Dominique Blanc, chef du Service des routes. Avec ce plan, nous nous sentons soutenus dans notre travail. La stratégie structure les missions du service et nous donne une vision globale des priorités et des investissements. Nous pouvons nous adapter aux nouveaux besoins sur la base de principes bien définis. C'est une nécessité pour une bonne coordination avec le développement des projets d'agglomération par exemple. Nous nous concentrons toujours plus sur la direction générale des travaux, planification, direction financière et définition des standards, à l'image de ce que fait l'Office fédéral des routes».

Chef de projet qui a mené le travail d'élaboration du rapport à bien, Eric Simond sait l'avantage qu'il sera possible d'en tirer sur le terrain. «La définition des niveaux du réseau routier est beaucoup plus complète que la précédente. Elle est surtout en lien avec les problématiques actuelles, que ce soient les



Des scénarios permettent d'optimiser les coûts d'entretien des chaussées.

agglomérations ou l'accès aux poids lourds de 40 tonnes. Disposer de principes sur la vitesse, la charge ou la dimension facilite beaucoup le travail. Sans cette vision d'ensemble, nous en sommes réduits à des discussions au cas par cas. Avec le risque de nous conduire par exemple à accepter un gendarme couché dans une commune et pas dans une autre sans disposer d'une base commune pour justifier cette différence.» Un effet positif devrait aussi être ressenti par les cantonniers, estime Eric Simond: «Si l'on compte tous les utilisateurs de nos infrastructures, il y a plusieurs centaines de milliers de spécialistes de la route. Et lorsque certains expriment leur mécontentement, ce sont souvent les cantonniers qui encaissent la mauvaise humeur». L'optimisation de l'entretien des routes sur des bases claires et communicables à chacun économisera sans doute aussi quelques tensions. – JC



Dominique Blanc, chef du Service des routes.

## Stratégie vélos

La stratégie Roc 2020 a été présentée conjointement à la stratégie de promotion du vélo. Celle-ci détermine des axes de valorisation des réseaux cyclistes et détermine les régions de développement prioritaires. Les infrastructures seront développées et améliorées et l'utilisation du vélo encouragée tant dans les agglomérations que dans les autres régions du canton. À cette fin, le Conseil d'Etat prévoit de soutenir les projets des communes à raison de 15 à 20% des coûts des aménagements retenus dans les projets d'agglomération; un montant de 13,5 millions de francs est prévu à cet effet pour les années 2011 à 2014.

SERVICE DES ROUTES



Divers types de mobilités doivent pouvoir se partager la chaussée en harmonie.

## Trois questions au chef du DINF François Marthaler

– *Quelle est la portée politique des stratégies routes et vélos?*

– Toutes deux fournissent une vision et une réflexion à long terme, soit à l'horizon 2020 et au-delà. Il en résulte des objectifs chiffrés et ambitieux dont la réalisation va nécessairement devoir s'échelonner dans le temps. Mais ces deux documents fixent aussi des jalons à court terme. C'est par exemple le cas en ce qui concerne les dotations budgétaires (investissement et fonctionnement) pour l'entretien des revêtements routiers et des ouvrages d'art qui ont été très substantiellement augmentés dès cette année, moyennant plusieurs crédits d'étude, crédits d'objets et crédit cadre. Au total, cela devrait représenter une vingtaine de millions de francs par an pour maintenir la valeur d'un patrimoine routier estimé à plus de quatre milliards de francs.

Ces documents fournissent aux services concernés et aux différents partenaires une «feuille de route» cohérente à laquelle les autorités pourront se référer pour juger de la pertinence des projets de mise en œuvre.

En septembre 2006, le Conseil d'Etat validait sa «stratégie pour les transports publics à l'horizon 2020». Cinq ans plus tard, la plupart des visions présentées se sont concrétisées, voire sont en cours de réalisation. Que l'on songe aux «accords Vaud-Genève» concernant l'infrastructure CFF ou au développement du RER!

Des documents stratégiques de même nature ont été adoptés par le Gouvernement en matière informatique (Plan directeur des systèmes d'information,



R. COLONBO

2009), d'information sur le territoire (crédit cadre mensuration cadastrale et géodonnées, 2008) et, prochainement, la stratégie immobilière.

– *En quoi ces stratégies sont-elles complémentaires?*

– Les vélos, comme les bus d'ailleurs, circulent sur les routes et ces dernières doivent être aménagées pour toutes les catégories d'usagers. La stratégie de promotion du vélo présente une carte du réseau cyclable qui peut parfaitement se superposer à celle des routes cantonales et qui est cohérente avec les réseaux cyclables prévus dans les projets d'agglomération autant qu'avec les itinéraires nationaux de cyclo-tourisme.

Bien sûr, on aurait pu fusionner les deux documents, puisqu'ils ont été adoptés en même temps. Mais on aurait

probablement reproché au Conseil d'Etat de faire la part trop belle aux vélos ou au trafic motorisé. Nous avons finalement privilégié deux stratégies complémentaires, d'autant que la promotion du vélo ne concerne pas que les infrastructures mais vise à promouvoir une «culture vélo» apte à favoriser ce mode de déplacement pour lequel les Vaudois sont à la traîne. Avec 3% de «part modale» contre 10% en moyenne suisse, le vélo présente un potentiel de développement considérable pour un investissement relativement modeste!

– *Qu'est-ce que ces stratégies vont changer concrètement?*

– En ce qui concerne la route, la priorité sera mise sur la sécurité de tous les usagers et la minimisation des impacts sur l'environnement: entretien courant, aménagement des gabarits, suppression des «points noirs» accidentogènes, lutte contre le bruit, utilisation des matériaux recyclés, etc. Pour ce qui touche aux vélos, les principaux changements concerneront les agglomérations. À l'instar de ce qui a été fait à Lausanne, des itinéraires cyclables plus sûrs seront cofinancés par le Canton et des possibilités de stationnement devraient être renforcées, notamment aux abords des gares et des arrêts de transports publics. Il en ira de même autour des gares régionales pour faciliter l'accès aux centres avec d'autres moyens de transport que la voiture. Au final, la mobilité des Vaudoises et des Vaudois devrait ressembler à ce qu'elle est à Berne, Bâle ou Zurich. Ce qui constitue déjà un sacré défi!

# Des locaux adaptés pour les équipes d'entretien des routes

*L'organisation et les nouvelles méthodes de travail des cantonniers nécessitent une mise à niveau des bâtiments d'exploitation.*

Les tâches et missions des cantonniers des routes cantonales ont peu évolué au fil des ans. Par contre, leur organisation et méthodes de travail ont changé profondément ces dernières années. Le cantonnier était un travailleur individuel, responsable d'une division de route cantonale, utilisant ses propres outils entreposés chez lui ou dans de petits locaux et se déplaçant avec son véhicule privé. Il est désormais membre d'une équipe, se déplaçant dans une des nouvelles camionnettes du service (voir encadré), utilisant des outils et machines qui sont parfois partagés avec les équipes d'entretien des autoroutes.

## Des locaux à adapter

Le Service des routes dispose actuellement de 146 bâtiments servant de locaux au personnel et aux équipements d'exploitation des routes cantonales. Il s'agit souvent d'anciennes granges, battoirs ou cabanons aménagés par les cantonniers. La plupart ne répondent plus aux besoins ou sont inadaptés aux exigences de sécurité et de confort au travail.

La réforme de l'organisation du travail des cantonniers implique la création de centres régionaux d'exploitation neufs et la transformation de dépôts existants. À terme, les cantonniers des routes cantonales disposeront de 28 bâtiments principaux.

Le 22 juin dernier, le Grand Conseil a voté un crédit de 10 millions de francs pour financer:

- la construction de centres d'entretien à Bex, Biolley-Orjulaz, Orbe et Sainte-Croix, selon un plan identique (voir illustration);
- la construction de locaux de service à Payerne et Oppens;
- la transformation de locaux de service au Sépey, à Rossinière, aux Bioux et à Bretonnières;
- la construction de silos à sel à L'Isle, Les Bioux, Bretonnières et Ste-Croix.

Le Grand Conseil a d'ores et déjà autorisé l'utilisation d'un éventuel solde du crédit pour la construction de trois couverts à véhicules à Cossonay, Montreux et Yverdon-les-Bains.

## Bex et Oppens en première ligne

Le projet est conduit par le Service des routes et le Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL). Les appels d'offres en entreprise générale pour la construction des centres d'entretien ont été lancés. Plusieurs demandes de permis de construire sont en cours. Le bois sera le matériau privilégié. Les réalisations se feront par étapes, les projets de Bex et Oppens étant en première ligne.

Les centres d'exploitation sont destinés à devenir un lieu aux fonctions multiples: lieu de rassemblement du personnel, de stockage et d'entretien des outils et

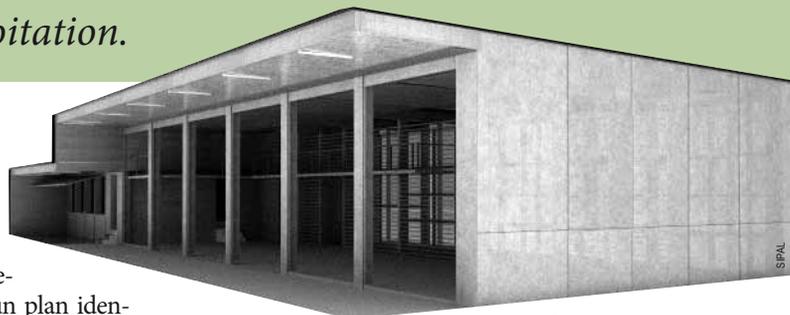


Image de synthèse du futur centre d'entretien de Bex.

machines (débroussailleuses, taille-haies, faucheuses, etc.) ou de stationnement des véhicules utilisés (camionnettes, véhicules utilitaires). Le dépôt a également pour vocation d'offrir aux équipes d'entretien un endroit leur permettant de se changer et de se restaurer. – JAD

## Des véhicules propres

42 camionnettes homologuées Euro4, équipées de filtres à particules équipent les cantonniers des routes cantonales. Ces véhicules permettent une économie de 126 tonnes de CO2 par rapport à la situation antérieure qui voyait les cantonniers utiliser leurs véhicules privés pour se rendre sur leurs lieux de travail.



Dépôt de matériel à Curtilles, dans le Région Nord.



Stock de sel à L'Isle où sera construit un des quatre silos à sel prévus.

# La première cantonnière

*Première femme à embrasser le métier de cantonnière dans le canton, Brigitte Schaer n'en fait pas une affaire. Elle aime ce travail; cela lui suffit pour justifier son choix.*

**E**n janvier 2010, Brigitte Schär est devenue, à 40 ans, la première femme cantonnière ou plutôt, selon l'appellation officielle, «employée d'entretien» du Canton. Y avait-il une volonté au Service des routes pour promouvoir les femmes dans ce métier traditionnellement masculin? «On cherchait juste la bonne personne pour ce travail, déclare Jean-Marc Charrière, le responsable d'équipe. Nous avons rencontré plusieurs candidats, et c'est elle qui remplissait le mieux les exigences du poste: être «débrouille» et voir clair. Cela fera bientôt une année que Brigitte collabore avec nous et son travail confirme que nous avons fait le bon choix.»

## Un rêve de petite fille

Un matin humide et frisquet. Nous sommes dans l'arrondissement des routes cantonales nord, secteur IV, à Bioley-Magnoux. 84 kilomètres de routes à entretenir: veiller à la sécurité de la chaussée, ramasser les déchets, désherber, déneiger et saler au besoin... L'équipe de Jean-Marc Charrière s'affaire à «mettre à niveau un sac», autrement dit à cimenter le pourtour d'une bouche d'évacuation. C'est là que travaille Brigitte Schär.

Stature légère, visage lumineux. Elle pose son marteau-piqueur pour raconter, timidement, son parcours professionnel. À la fin de la scolarité obligatoire, elle a d'abord officié comme caissière chez un marchand de vins, puis passé dix ans dans un laboratoire photos. Son envie de grand air et de se rapprocher des gens l'a amenée à s'engager à la Police de Renens; mais l'agressivité des passants l'a conduite à quitter ce poste qu'elle aimait pourtant bien. Désireuse de continuer de travailler à l'extérieur, elle a rejoint le Service des parcs et promenades de la ville de Lausanne, où elle s'est occupée pendant cinq ans de l'entretien des tombes du cimetière du Bois-de-Vaux. Un travail agréable mais un peu trop solitaire à son goût. Après la naissance de son fils Jordan, il y a neuf ans, elle cherche un emploi dans sa région et devient factrice à Moudon.



Mais depuis toute petite, Brigitte rêvait de travailler pour les routes. Lorsqu'elle a vu dans le journal l'annonce pour un poste d'employé-e d'entretien, elle a immédiatement postulé.

## La mécanisation a rendu le travail moins physique

«Je n'ai jamais douté de mes capacités, déclare Brigitte, mais je me demandais si j'allais être bien acceptée par le groupe. En fait, ça a été plus facile que je pensais. On est une équipe très solidaire». Je fais les mêmes tâches que mes collègues hommes, mais je dois encore être formée sur certains aspects du métier.» Son responsable, Jean-Marc Charrière,

confirme qu'il a été facile d'intégrer Brigitte dans son secteur. Cela a même eu, à ses yeux, quelques effets positifs pour l'équipe. «On parle entre nous de manière plus convenable, explique-t-il. On fait attention de ne pas aborder des sujets qui pourraient l'exclure». Le fait d'être une femme n'est plus un handicap pour exercer ce métier.

«Je suis cantonnier depuis 1978, indique le chef d'équipe. Notre travail a beaucoup évolué; il est devenu moins physique et plus sûr. Par exemple, les sacs de sel ou de ciment ne pèsent plus que vingt-cinq kilos, alors qu'autrefois ils en pesaient cinquante. Certains travaux que l'on effectuait à la main, comme débroussailler les talus, sont maintenant mécanisés».

Pour ce qui est de la tenue vestimentaire, Brigitte l'apprécie. Elle la trouve même très confortable. «Pantalon, T-shirt c'est ma tenue de ville aussi».

## L'avenir

Pour l'avenir, Brigitte Schär ne se fait pas trop de souci. Si un problème de santé devait l'empêcher de continuer cette activité physique, elle trouverait autre chose. Mais pour l'instant pas question de changer! Elle se réjouit que Jordan puisse l'accompagner une journée sur les routes dans le cadre de la journée «Oser tous les métiers»...

La pionnière des routes vaudoises ne restera pas longtemps seule. Dès le mois de février, le Canton accueillera la deuxième «employée d'entretien».

Cinzia Pfeiffer



# Deux réformes

## Ce qui change en 2011 en matière pénale

### Nouvelle procédure pénale fédérale

Jusqu'alors cantonale, la procédure pénale devient fédérale. Le code de procédure pénale suisse unifie ainsi les pratiques de 26 cantons.

### Disparition de la fonction de juge d'instruction

Le juge d'instruction tel que le connaît le canton de Vaud n'existe plus. L'instruction est menée par le seul procureur. Celui-ci peut par exemple rendre des ordonnances, mettre le prévenu en accusation ou encore soutenir l'accusation devant les tribunaux.

Concrètement, les juges d'instruction deviennent des procureurs et les offices d'instruction pénale deviennent des ministères publics d'arrondissement. L'actuel Office du juge d'instruction cantonal et l'actuel Ministère public fusionnent afin de ne former qu'une seule entité, le Ministère public central.

### Création d'un Tribunal des mesures de contrainte

Une nouvelle autorité judiciaire voit le jour, le Tribunal des mesures de contrainte. Ce tribunal est notamment chargé d'ordonner et de contrôler

la détention provisoire, les écoutes téléphoniques, etc. Le Tribunal des mesures de contrainte est réuni avec l'actuel Office du juge d'application des peines.

### Une justice des majeurs «nouveau modèle»

Les jurys populaires disparaissent. En revanche, d'autres spécialités apparaissent. Ainsi, les prévenus peuvent par exemple bénéficier du soutien d'un avocat dès leur première audition par la police.

### Une justice des mineurs repensée

Les préfets et les autorités municipales perdent toutes leurs compétences en matière de droit pénal des mineurs. Des nouveautés telles que l'avocat de la première heure s'appliquent aussi aux mineurs.

### Et la police dans tout ça ?

Certaines procédures dans les enquêtes de police sont modifiées. Les nouveautés impliquent notamment la modification architecturale des salles d'audition, sans doute une augmentation des transferts de détenus ainsi que des changements au niveau de la détention des prévenus.

## La nouvelle procédure pénale et la constituent deux des quatre grands

Une nouvelle procédure pénale et une nouvelle procédure civile entreront en vigueur le 1er janvier 2011. Ces deux réformes importantes touchent un grand nombre de tribunaux et d'offices judiciaires répartis dans le canton. Elles constituent deux des quatre grands volets d'un vaste programme de réformes judiciaires nommé «Codex» par le canton de Vaud. Ce programme applique la réforme



Les locaux d'audition de la zone carcérale au Centre de la Blécherette ont été adaptés aux normes Codex pour pouvoir dès 2011 accueillir davantage de personnes (avocats de la première heure et éventuellement d'autres parties).

## Ce qui change en 2011 en matière civile

### Nouvelle procédure civile suisse

La procédure civile est unifiée dans tous les cantons. Pour la justice vaudoise, de nouvelles manières de procéder apparaissent, comme par exemple l'obligation de tenter la conciliation dans chaque affaire. Autre nouveauté: les tribunaux – et non plus une autorité administrative – décident désormais d'octroyer, ou non, l'assistance judiciaire aux personnes qui en font la demande.

### Nouvelles compétences des juges de paix

La compétence des justices de paix est augmentée à 10 000 francs de valeur

litigieuse (contre 8000 francs actuellement).

### Réorganisations des tribunaux

Une Chambre patrimoniale cantonale, rattachée au Tribunal d'arrondissement de Lausanne, est créée pour traiter à l'échelle de l'ensemble du canton les affaires litigieuses portant sur un montant supérieur à 100 000 francs.

Au Tribunal cantonal, l'organisation est remodelée. Ainsi, la Cour civile perd certaines de ses compétences au profit des tribunaux d'arrondissement, alors qu'une nouvelle cour, la Cour d'appel civile, voit le jour.

### Création de nouvelles instances judiciaires

En raison de l'entrée en vigueur des deux nouveaux codes de procédure, les instances judiciaires suivantes sont créées:

- Tribunal des mesures de contrainte;
- Cour d'appel pénale du Tribunal cantonal;
- Cour d'appel civile du Tribunal cantonal;
- Chambre des recours pénale du Tribunal cantonal;
- Chambre des recours civile du Tribunal cantonal;
- Chambre patrimoniale cantonale.

Dès le 1er janvier 2011, les coordonnées de ces instances seront disponibles sur le site internet [www.vd.ch/ojv](http://www.vd.ch/ojv).

# judiciaires importantes au 1<sup>er</sup> janvier

*nouvelle procédure civile  
volets de la réforme CODEX.*

fédérale en cours qui vise la cohérence et l'unification du système judiciaire suisse, la simplification des procédures, la flexibilité accrue pour les praticiens, et de meilleures garanties de transparence et d'accessibilité pour le justiciable.

## À la suite des réformes de droit public et de la nouvelle procédure administrative

La réforme judiciaire fédérale a donné lieu à un grand chantier de révisions législatives afin d'adapter le droit vaudois à ces nouvelles exigences. Outre les adaptations législatives purement techniques, l'organisation judiciaire a été modifiée par le rattachement du Tribunal des assurances au Tribunal cantonal, dont il est devenu, le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la Cour des assurances sociales.

Parallèlement à la réforme «Droit public», une nouvelle loi de procédure administrative a été élaborée. Elle est également entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et est applicable aux procédures devant les autorités administratives cantonales et communales, ainsi que devant les autorités juridictionnelles administratives et des assurances sociales.

## Adapter l'organisation judiciaire au nouveau Code pénal

Le Code de procédure pénale suisse, adopté en 2007, ainsi que la loi régissant la procédure pénale applicable aux mineurs, se substitueront aux 26 codes de procédure cantonaux en vigueur jusque là. Pour le canton, il s'agit d'adapter l'organisation judiciaire vaudoise aux dispositions du nouveau code, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

## Répondre à la codification fédérale de la procédure civile

Le droit civil suisse est quant à lui bien unifié depuis plus d'un siècle, grâce au Code civil et au Code des obligations. Mais les procédures qui demeuraient propres à chaque canton constituaient en Europe un cas unique de morcellement de l'organisation judiciaire. Un casse-tête pour les juristes et de multiples frais liés à la mise en œuvre du droit matériel et aux adaptations de procédure nécessitées par chaque prescription fédérale en la matière.



Le futur bâtiment (image de synthèse) de Longemalle, à Renens, qui abritera plusieurs offices judiciaires, notamment le Ministère public central et le Tribunal des mesures de contrainte et d'application des peines, ainsi que d'autres services de l'Administration cantonale vaudoise.

En 2000, le peuple et les cantons ont accepté une modification de la Constitution conférant à la Confédération la compétence de codifier le droit de la procédure civile – comme la procédure pénale – au niveau fédéral. Le code de procédure civile suisse remplacera donc, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les réglementations cantonales en la matière.

Pour le canton, les adaptations à effectuer sont nombreuses. Pas moins de cinquante lois ou décrets sont modifiés ou abrogés. Il demeure notamment de la compétence des cantons d'arrêter les tarifs devant les autorités, ainsi que de déterminer la dénomination des tribunaux, leur siège, leurs ressorts et leurs compositions.

## Participation de chacun

Réforme judiciaire signifie changements législatifs, mais ce n'est pas tout. Toute l'organisation de l'Ordre judiciaire vaudois et du Ministère public est repensée. La police judiciaire doit s'adapter. De nombreuses modifications informatiques sont introduites, des collaborateurs sont engagés, d'autres déplacés d'un office à un autre, plusieurs offices doivent déménager dans les mois qui viennent.

Des groupes de travail ont préparé le terrain des nouveautés, mais c'est finalement la participation et le soutien de l'ensemble des collaborateurs qui rendent possible ces importants changements.

## Nouvelles dénominations des offices d'instruction pénale

En raison de l'introduction du nouveau Code de procédure pénale suisse, les offices judiciaires suivants changent de dénomination et sont rattachés au Ministère public du canton de Vaud:

- L'Office du juge d'instruction cantonal rejoint le Ministère public central;
- L'Office d'instruction pénale de l'arrondissement de l'Est vaudois devient le Ministère public de l'arrondissement de l'Est vaudois;
- L'Office d'instruction pénale de l'arrondissement du Nord vaudois devient le Ministère public de l'arrondissement du Nord vaudois;
- L'Office d'instruction pénale de l'arrondissement de La Côte devient le Ministère public de l'arrondissement de La Côte;
- L'Office d'instruction pénale de l'arrondissement de Lausanne devient le Ministère public de l'arrondissement de Lausanne.

Les adresses de ces offices restent inchangées.





## 250 idées dans la boîte

La boîte à idées, mise à disposition des collaborateurs et collaboratrices de l'administration depuis mars 2010, a permis de récolter à ce jour plus de 215 idées de simplification. Le terme de la phase d'identification des idées était fixé à fin novembre. Dès lors, les propositions ont été transmises aux services concernés qui sont désormais chargés d'en analyser l'opportunité et, le cas échéant, la faisabilité (délais fin février 2011).

À tous ceux qui ont contribué à la simplification par la transmission de leurs propositions, le comité de pilotage de la démarche adresse d'ores et déjà ses

sincères remerciements. Pour distinguer la meilleure contribution à la simplification de l'administration, le Conseil d'Etat décernera, au terme de la démarche, un prix de la simplification à l'auteur d'une proposition emblématique mise en œuvre ou en voie de l'être.

Toutefois, la simplification administrative se poursuivra au-delà de la démarche SimpA et devra relever à l'avenir d'un réflexe permanent et d'efforts constants. Dans ce sens, le comité de pilotage vous encourage à continuer de communiquer vos propositions de simplification via la boîte à idées, pour l'heure toujours acces-

sible sur le site de l'Etat de Vaud à l'adresse suivante: [www.vd.ch/idees\\_simpa](http://www.vd.ch/idees_simpa) (une solution de pérennisation de la boîte à idées sera examinée ultérieurement). Ces mesures seront prises en compte et transmises aux services concernés pour analyse et traitement.

Le comité de pilotage vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, il remercie une fois encore les nombreuses personnes ayant contribué à la démarche SimpA et encourage chacune et chacun à suivre la voie de la simplification.

*Daniel Christen,  
président du comité de pilotage*

# Salaires en 2011

## Augmentations salariales

L'Etat de Vaud compte deux mécanismes salariaux régis par la loi sur le personnel (LPers) et son règlement d'application:

### Augmentation annuelle

Dans le nouveau système salarial, 85% des collaborateurs perçoivent une augmentation annuelle en fonction de leur zone de progression (voir tableau de synthèse).

### Indexation

Le Conseil d'Etat a décidé d'appliquer une pleine indexation des salaires de 0,2% au 1<sup>er</sup> janvier 2011, soit l'équivalent de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation entre octobre 2009 et octobre 2010.

### Rattrapage de salaire

Rappelons que la Nouvelle politique salariale a introduit en 2008 un troisième mécanisme temporaire: le rattrapage de salaire.

L'Etat a alloué 80 millions de francs afin d'amener tous les collaborateurs aux conditions salariales du nouveau système au plus tard en 2013. La première année, 62% des postes ont bénéficié d'un rattrapage, soit d'une augmentation réelle de salaire.

En 2011, la pleine application de ces mécanismes salariaux représente pour l'Etat employeur des coûts supplémentaires de 45 millions de francs.

## Déductions sociales

En dehors des mécanismes salariaux de l'Etat, l'année 2011 se caractérise par une augmentation de certaines charges sociales au plan fédéral:

### AVS/AI/APG

Augmentation de la cotisation à l'Assurance perte de gain (APG) de 0,1%, pour un nouveau taux de 5,15% (part employé).

### Chômage, cotisation de base

Augmentation du taux de 0,1%, pour un nouveau taux de 1,1% (part employé).

### Chômage, solidarité

Introduction d'une cotisation de 0,5% pour la part du salaire annuel comprise entre 126 000 et 315 000 francs.

► En tenant compte des augmentations annuelles (sans rattrapage de salaire éventuel) et des déductions sociales, la variation du salaire net au 1<sup>er</sup> janvier 2011 se résume dans le tableau ci-dessous.

Nature des augmentations salariales	Coûts 2011
<b>Annuités (environ 1% masse salariale Administration, CHUV et UNIL)</b>	<b>29,3 mios</b>
<b>Indexation (0,2%, Administration, CHUV et UNIL),</b>	<b>5,3 mios</b>
<b>Rattrapages (Nouvelle politique salariale, tranche 2011)</b>	<b>10,0 mios</b>
<b>Augmentation masse salariale (sans postes supplémentaires créés)</b>	<b>44,6 mios</b>

Progression salariale	de (salaire inférieur à 126'000)	à (salaire supérieur à 126'000)
<b>Zone 1 (échelons 0 à 7)</b>	<b>environ 2,3%</b>	<b>de 2,3 à 2,0%</b>
<b>Zone 2 (échelons 8 à 16)</b>	<b>environ 1,3%</b>	<b>de 1,3 à 1,2%</b>
<b>Zone 3 (échelons 17 à 25)</b>	<b>environ 0,9%</b>	<b>de 0,9 à 0,7%</b>
<b>Maximum atteint (15% collaborateurs)</b>	<b>inchangé</b>	<b>de 0 à - 0,3%</b>

# Deux bâtiments inaugurés

*Des rubans ont été coupés à Moudon et à Lausanne.*

Le Bâtiment administratif cantonal de Moudon (BAC-M), abritant le centre administratif de l'état civil cantonal et le poste de gendarmerie, a été officiellement inauguré le 8 novembre, en présence des conseillers d'Etat François Marthaler et Philippe Leuba.

L'acquisition de ce bâtiment a été décidée conformément à la stratégie du Conseil d'Etat de privilégier la localisation des activités pérennes de l'ACV dans des immeubles en propriété afin de réduire les charges annuelles de loyer. Le bâtiment s'insère idéalement dans un complexe d'immeubles dont l'Etat de Vaud est propriétaire (Registre du commerce et ancienne école de fromagerie).

L'Etat a investi 2,85 millions de francs dans l'achat de l'immeuble, sa restructuration et son assainissement. Le budget et le calendrier ont été respectés: l'état civil a pris possession de ses locaux en décembre 2009 et la gendarmerie, en septembre 2010.

Les travaux de transformations et de rénovations ciblés ont permis de valoriser la structure existante, dans le respect des principes du développement durable mis en place par le Conseil d'Etat, le bâtiment est certifié Minergie-ECO.

Les installations techniques et l'enveloppe du bâtiment ont été rénovées, une dalle intermédiaire a été construite permettant d'augmenter la surface de bureaux.



Les conseillers d'Etat François Marthaler et Philippe Leuba ont inauguré le Bâtiment administratif de Moudon (BAC-M) qui abrite le centre administratif de l'état civil cantonal et le poste de gendarmerie.

Les espaces ont été aménagés de manière à valoriser la structure existante et donc à diminuer les coûts à investir.

Avant l'inauguration officielle, la gendarmerie et l'état civil ont organisé des portes ouvertes permettant aux personnes intéressées de visiter l'immeuble et de découvrir les activités qu'il abrite.

## Un nouveau gymnase à l'avenue de Provence à Lausanne

Moins de trois mois après l'ouverture du gymnase Provence à la rentrée 2010, l'inauguration officielle a eu lieu jeudi 11 novembre en présence de la conseillère

d'Etat Anne-Catherine Lyon. C'est la première fois, depuis 1992 et la création du gymnase de Morges, qu'un nouveau gymnase, entièrement vaudois, est ouvert.

Le 23 août 2010, les gymnasiens prenaient possession de leurs nouveaux locaux sis à l'avenue de Provence 26-28. Les surfaces nécessaires seront louées pour une durée de 10 ans; cette durée devra permettre la construction du nouveau Centre d'enseignement postobligatoire dans l'Ouest lausannois. Au total, les locaux loués à l'avenue de Provence comptent 17 salles standard (environ 450 élèves) accompagnées des salles spéciales correspondantes ainsi que les locaux administratifs nécessaires à l'enseignement gymnasial.

Par ailleurs, les surfaces supplémentaires louées pour le site de Sévelin, rattaché administrativement au Gymnase du Bugnon, ont permis une augmentation de la capacité d'accueil de 7 salles standard (~170 élèves) et 2 salles spéciales. La réalisation de ces deux projets a augmenté la capacité d'accueil effective des gymnases lausannois de 24 salles pour la rentrée de 2010, permettant ainsi de répondre aux besoins de ce secteur de formation. Les surfaces locatives représentent un total de 6000 m<sup>2</sup> pour un coût total de 5,9 millions pour le Gymnase Provence et 2 millions pour le site de Sévelin.

Le projet a été conduit très rapidement: le permis de construire a été délivré le 22 avril, les travaux ont débuté le lendemain et le bâtiment a été remis aux enseignants le 23 août.



La cheffe du DFJC Anne-Catherine Lyon a inauguré le nouveau gymnase de Provence.



## À vendre

**Bureau d'angle** moderne en bois noir pour ados, avec étagère intégrée, 1.50 x 1.50 m. env. Bon état, cause non emploi. Guide de montage. Actuellement démonté, prêt à être transporté. 120.- 079 255 16 42 - jean-luc.vaney@vd.ch

**Petit bureau, meuble PC**, chaise de bureau, matelas une place, 2 poufs caisses, le tout en parfait état, 200.- 076 325 90 25.

**À emporter à Echallens:** diverses lampes halogènes sur pied, 25.- / pce - Aquarium 120 l. 50.- / Table de bar, pied fonte dessus marbre + 2 chaises, 150.- le tout / Machine à écrire électrique IBM 50.- / Blousons moto, habits, jans neufs (40 et 44), souliers de marche neufs (40), de 10.- à 50.-, à discuter / Four micro ondes utilisé 2 fois, 40.- / Canapé 2 pl. saumon, 20.- / Canapé vert 3 pl. + 2 fauteuils: 300.- 079 614 56 02.

**Articles bébé seconde main:** baignoire bleu turquoise + 1 claie en bois, 1 support de bain (bébé allongé), 1 pot de chambre turquoise (fille), 1 jouet «cube pédiatrique», 1 chauffe-biberon toutes tailles, 1 barrière de protection d'escalier. Le tout 150.- photos sur demande. 079 830 49 91 ou jlonfat@gmail.com.

**Ampli Denon PMA-510AE**, acheté mai 2010, sous garantie 250.- (neuf: 600.-). Lecteur CD NAD C540. 100.- / 300.- le tout si achat des deux appareils. 079 698 23 63

**Divers objets d'art africain** ainsi que quelques tableaux à vendre. Photos, liste des objets et des prix sur demande. 078 60 137 60.

**Petite chaise pour enfant** en bois marquetée, hauteur siège: 38 cm. Hauteur totale: 71 cm 180.-. À emporter. Lausanne nord. 078 60 137 60.

**Machine à café** (filtre, espresso, buse vapeur). Avec tous les ustensiles. Bon état, fonctionne très bien. 30.- beatrice@romandie.com

**Manteau** en astrakan noir et manteau en rat musqué. Taille 40-42, les deux en très bon état (selon appréciation d'un fourreur). 800.- / pièce, à discuter. 021 921 68 90 (soir).

**Barbecue grill** camping gaz RBS, four à gaz et pierre de lave. Neuf: 395.-, cédé 150.- (+ bonbonne gaz à 40.-) fred\_sagapo@hotmail.com

**Livres pour enfants**, Bibliothèque rose et verte (Club des cinq, Oui-Oui, etc.) 2.- le livre. fred\_sagapo@hotmail.com.

**Collection revue cinéma** « Première » (les premiers numéros) + fiches films. À discuter. fred\_sagapo@hotmail.com

**Skis carving** Dynastar, dames, haut, 1.60/1.63 m, avec fixations haute qualité 220.-. Chaussures ski Salomon noires, dames, point. 37, 100.- 079 389 64 64.

**4 pneus neige avec jantes**, 155/70/R13 75 Q, à 4 trous, Goodyear, ultragrip 6 (ancienne Polo) Taux d'usure: 50%. 200.- 079 389 64 64.

**1 lit armoire** rabattable pour une pers., 1 grande étagère et 4 grands placards pour habits. Hêtre brun. Excellent état. 170.- 079 389 64 64.

**Snowboard** Wild Duck 145 cm avec fixations pour boots à 100.- et boots Blackhole pointure 38 à 50.- Très peu utilisés, très bon état. 077 204 45 52

**Stepper** avec guidon, marches alternées, très peu utilisé, 40.- 021 652 13 14

**Canapé cuir bordeaux** (Gobet meubles, Bulle), 3 pl. 500.- 2 fauteuils, 100.- pce. Le tout 700.- Disponible début janvier. 079 695 87 48

**Livre d'histoire**, éditions LEP, Les temps modernes - vol. 3, L'Antiquité - vol. 1, les 2 livres 20.- Envoi par poste 9.- 021 803 69 64

**Aspirateur balai** + à main détachable 2 en 1, rouge, 1000 W, manche télescopique, sans sac, garanti juillet 2011, 100.- 021 803 69 64.

**Livres pour enfants:** Futekati Bibliothèque rose dès 7 ans. Enigmes à résoudre, trouver des explications aux mystères. N° de 360 à 373 - (361 et 371 manquent). Les 12 livres 18.- Envoi par poste 7.- 021 803 69 64.

**2 jeux pour Wii** + 1 Wii zapper (pistolet). Call of duty et 007 Quantum of solace, 80.- à discuter. 021 648 17 72 (dès 19h).

**3 stores «jalousie»** en bois clair neufs (1 m. large x 1m70 haut.) Garantie 5 ans. Achetés 11.10, jamais utilisés. 50.- pièce. 079 564 80 22 - kpirolet@bluewin.ch.

**4 pneus d'hiver** sur jante 155 65 R13, pour Suzuki Alto GA, , utilisés une saison, ~ 6500 km. Cédés 300.- (neufs: 600.-) 078 809 21 32

**4 pneus neige** pour Opel Astra, Michelin 175/65 R 14 T, très bon état, très peu utilisés. Neufs: 500.- les 4, vendus 300.- sur jantes. 021 694 34 06 (prof) ou 021 921 79 54

**Roues complètes** pour Opel Agila, 4 pneus hiver très peu utilisés (neufs à 90 %) Bridgestone Blizak LM-20 - 155/65 R14 75 T et 4 jantes alu sécurisées R14. 490.-, à discuter. 079 755 91 86.

## Véhicules

**Peugeot 206** 1.6 XT Premium, grise, 3 portes, 1999, 97'000 km, exp., clim. auto, 4 pneus été neufs, embrayage récent, 4700.-. 078 873 78 22, région Lausanne

**Renault Espace** Dynamique 2.0. Turbo 170 CV, 2008, 41'000 km, essence, anthracite, métal, 22'000.- à discuter. Garantie décembre 2010. Sellerie tissu/cuir, vitres teintées, contrôle stationnement arrière, Tempomat, porte vélo d'origine. 4 pneus hiver, clim, airbags 4 jantes alliage léger 17", ESP, ABS, ASR... 079 212 80 00, 024 433 13 06

**Alfa Roméo 147** 2.0 16V Distinctive, limousine, 2002, manuelle, essence, noire, 150 cv, échap. neuf, service OK, 99'000 km, 9900.- à discuter. 4 jantes alliage léger 17J avec pneus été - 4 pneus hiver neufs (1000.-) sièges sport cuir, alarme antivol, pack hiver, ASR, courroie changée. 078 716 53 64

**Peugeot 107** 1.0 Trendy, rouge, 30'000 km, 2008, pneus neufs, 1er service effectué, clim, radio-CD, prise AUX. Parfait état. Economique et écologique, faible consommation, catégorie A. 10'500.- 079 769 35 75 - alineve74@yahoo.fr

**Citroën Xsara** Picasso 2.0, beige, 75'600 km, diesel, mise en circ. 03.2006, expert. 10.2010. 9000.-, à discuter. 079 232 64 97 - 021 729 10 41

## Logement

**Lausanne centre**, cherche 2.5 à 4 p. de suite ou date ultérieure à convenir, minimum 65 m2, loyer max. 2000.- Avec balcon, terrasse ou jardin. 078 761 23 36 - sandy.wetzel@vd.ch

**Mont-sur-Lausanne**, grand studio, 1 1/2 p. agencée et meublée. Entièrement rénové, dans villa. Pour 1 personne non-fumeuse, soigneuse. Lave-vaisselle, lave-linge, douche. Location min. 12 mois. Téléphone, télé-réseau. Pl. de parc incluse. Proche commodités. 950.- ch. comprises. Dès 12.2010 ou à convenir. 079 241 28 36

**Région ligne LEB**, jeune couple actif cherche appart. 1 p. ou studio calme si possible en campagne,

loyer max 1200.-, place parc à disposition. Toute proposition sera étudiée. 079 664 01 00 - floriane.brondy@gmail.com

**Lausanne**, 6 p. duplex, 160 m2, 1er et 2e, tour de Valmont 18. 3 salles d'eau, 4 balcons (sud et nord). Orienté sud-ouest. Piscine privée pour l'immeuble, place-jardin commune, jeux d'enfants. 5 min. autoroute, 10 min. à pied du bus. 2700.- /mois, ch. comprises. Possibilité de louer 2 pl. de parc ext. 65.- /mois chacune. Libre 15.01.2011. 021 653 04 81

**Villeneuve**, joli studio dans maison privée. Vue imprenable sur lac, tranquillité absolue. Place de parc. Près des communications. Libre 1er janvier. 700.- charges + pl. parc comprises. 076 516 22 94

**À Prilly**. Femme cinquantaine, calme et soigneuse, cherche joli 3 à 3.5p. à Prilly, avec place de parc ou garage. 076 370 48 06

**Boussens**, 20 min. Lausanne, 3 min. autoroute sortie Cossonay. Villa mitoyenne, récente, 160 m2 habitables, 4.5 p., grande terrasse, place de jeux à 50 m., garage 2 voitures, cuis. agencée, cave transformée en home cinéma, galetas, cheminée. 2850.- + ch. Libre 01.02. ou le 01.03, à convenir. 078 601 49 29

## Vacances

**À 15 min. de Strasbourg**, chambre pour 2-3 pers., dans maison individuelle, pl. de parc, salon, cuisine partagés. Occasion de visiter marchés de Noël Strasbourg, Colmar, Europapark, etc. Possibilité de location week-end, semaine ou mois. 150.- à 350.- /sem. Libre de suite. 021 653 60 30.

**Madère** (nature, randonnée, golf), apt de standing pour 4 pers., piscine, vue mer, tranquillité. 30 min de Funchal. WiFi, clim, luxueusement équipé. 2 ch, 2 bains. Plage de sable à 3 min de voiture. Prix selon saison, rabais 10% pour les lecteurs de la Gazette. Linge de maison et de plage inclus. www.lahomeira.eu ou 079 213 93 56.

**Seillans, Var** (45 min. de Cannes), mas ancien, cheminée, piscine chauffée en été, pleine campagne, promenades, tennis et planche à voile à proximité. 3 ch. 7 lits) 2 bains, machine à laver, lave vaisselle. Photos http://lesselvesdesbouques.com Libre quelques semaines pendant les vacances scolaires. 1400.- 021 691 56 78.

**Morgins**, appart. 2 p. tout confort dans chalet individuel récent. Plain

# Bienvenue dans votre PC!

*Des cours permettent désormais aux nouvelles recrues de se familiariser avec l'informatique de l'administration.*

piéd. Ensoleillé. 1 chambre (lit double + 2 lits superposés). Salon / salle à manger avec canapé-lit. Equipé pour 6 pers. Lave vaisselle. Pl. de parc. Navette gratuite à 100 m. Semaine Noël-Nouvel-An déjà réservée. Taxes de séjour et forfait nettoyages 50.-. s.roh@romandie.com 024 477 23 49 (répondeur).

**Nendaz**, pour 4 pers. appart. 3 p. + garage, face télécabine. 1100.- (Noël / Nouvel An), 900.- autres semaines (sauf relâche). Nettoyage et literie par vos soins. 079 257 74 75.

**Bürchen** (1600 m.), au-dessus de Viège, appart, 3,5 p., 6 lits, très soigné, dans chalet tranquille, vue. Non-fumeurs, pas d'animaux. Ski alpin, ski de fond, raquette, randonnée. 150.- / jour. 079 270 03 20 - rp.gfeller@bluewin.ch.

**Salvan-Les Marécottes**, dans hameau paisible, chalet pour 6 pers., randonnées/ski, salon/ Salle à manger, bain, 3 chambres. Grand balcon, cheminée, TV câblée, baby-foot. Dès 550.-/sem. y.c. nettoyages. 076 573 09 81 - f.pjt@bluewin.ch.

## ||| Divers |||

**Camp pour enfants à Gimel:** l'ACVF organise son 16e camp pour les enfants nés en 1998-1990 et 2000. 300.- tout compris. Semaine 1: du 4 au 8 juillet 2011, semaine 2: du 11 au 15 juillet 2011. Inscriptions: [www.campdegimel.org](http://www.campdegimel.org) dès le 1.1.2011.

**Détente:** séance de massages, réflexologie ou drainages lymphatiques par professionnelle agréée ASCA et APTN. Prise en charge par certaines assurances complémentaires. 90.- pour 50' env. En semaine dès 17h et les vendredis et samedis toute la journée. Lausanne-Sallaz. 021 60 137 60.

**Posturologie:** Douleurs musculaires, articulaires, maux de dos, migraines, fibromyalgie: une posturologue diplômée et remboursée par les certaines assurances complémentaires aidera votre corps à se réaligner sur son axe visio-podal, ce qui diminuera fortement, voire fera disparaître vos douleurs. Sur rendez-vous, en semaine dès 17h et les vendredis et samedis toute la journée. Prévoir 5 séances à 120.-chacune, sur 1 an. Lausanne-Sallaz. 021 60 137 60.

**Chœur gospel Madrijazz** (Lausanne) cherche choristes sopranis motivées, pour sa rentrée de janvier 2011. Répertoire varié et dynamique. [www.madrijazz.ch](http://www.madrijazz.ch) - Veronique.Rast@chuv.ch.

Chaque mois, l'administration cantonale accueille en moyenne soixante nouveaux collaborateurs. Pour celles et ceux qui travaillent sur ordinateur, il s'agit de se familiariser aussi vite que possible avec cet outil; et surtout, de s'orienter rapidement dans l'univers informatique spécifique de l'administration.

Pour assurer cette formation initiale, un cours «accueil informatique» d'une demi-journée a été mis sur pied au CEP à partir de novembre dernier. «Les ressources humaines du DINF avaient créé ce cours en mars, pour leurs nouveaux venus», rappelle Belinda Meier. Pour la collaboratrice du SPEV, il a semblé intéressant d'étendre cette expérience. En concertation avec le réseau des répondants en ressources humaines, elle a donc coordonné le déploiement de ce cours à l'échelle de l'administration dans son ensemble, en partenariat avec le CEP. «Le but est de rendre les nouveaux venus rapidement autonomes, de leur éviter d'avoir à demander de l'aide à leurs collègues, qui sont à chaque fois dérangés», résume Belinda Meier.

### Le jour suivant l'entrée en fonction

Concrètement, ce cours de trois heures a lieu au début de chaque mois, le matin suivant l'entrée en fonction des collaborateurs, répartis en groupes de 10 à 12 personnes. On commence par le b.a - ba: ouvrir et fermer une session Windows à l'aide de son propre mot de passe. C'est l'occasion d'introduire la notion de sécurité informatique. Puis,



Le 2 décembre au CEP, plusieurs nouveaux collaborateurs (Administration cantonale des impôts, DSI) ont suivi le nouveau cours «accueil informatique».



les participants reçoivent des informations sur l'organisation même de l'informatique cantonale. Au passage, on attire leur attention sur la richesse des sites web (site officiel vd.ch, site du CEP...) Une partie de la matinée est consacrée à la localisation de l'information dans les bases de données partagées avec les collègues. On se familiarise avec les systèmes de fichiers, avec les outils bureautiques usuels. On apprend encore comment se comporter en cas de panne - ce qui fournit l'occasion d'expliquer le rôle du Helpdesk et de donner quelques conseils sur la manière d'entrer en relation avec ses opérateurs. Dès lors, les participants sont à même d'identifier leurs trois répondants informatiques: pôle métier de la DSI (assistance), Helpdesk (dépannage) et CEP (formation).

### Apprivoiser Lotus

Enfin, une quarantaine de minutes sont consacrées à l'appropriation de Lotus. Un logiciel puissant, aussi essentiel que peu convivial, hélas. Les formateurs expliquent les rudiments: comment envoyer un courriel, y joindre des annexes; comment tenir à jour son agenda, le partager, organiser une réunion... Ceci complète cette formation, essentiellement axée sur la pratique des participants.

Les coRH inscrivent les personnes concernées par ces cours sur le site du CEP, avant leur entrée en fonction. En aucun cas ce nouveau cours ne saurait faire double emploi avec les formations existantes, dédiées aux applications (bureautiques ou métier). «Après quelques sessions, nous évaluerons les retours d'expérience pour voir si des ajustements sont nécessaires», conclut Belinda Meier. - LJ



# Le droit de tirer la sonnette d'alarme

*Protéger la liberté d'expression des techniciens, ingénieurs et scientifiques lanceurs d'alerte: un enjeu pour la société.*

Laisser éclater au grand jour un conflit de conscience face à un danger estimé peut parfois coûter cher à un scientifique ou un ingénieur. Le visiteur de l'exposition «Alerte!» en prend rapidement conscience en découvrant les neuf cas de chercheurs présentés qui se sont laissés aller à douter publiquement du bénéfice de certaines avancées technologiques. Qu'ils dénoncent les effets du tabagisme, des OGM, des médicaments, des solvants industriels ou d'autres produits de la recherche, ces objecteurs de conscience de la science connaissent parfois des histoires dramatiques, fait de pressions, de harcèlement et incluant parfois l'emprisonnement pour raison d'Etat.

Un exemple est donné par l'histoire de Youri Bandazhevsky, condamné en 2001 à 8 ans de prison dans un procès sans preuves matérielles après avoir été arrêté en 1999 dans le cadre d'un décret du président biélorusse Loukachenko. Quelques semaines avant, Youri Bandazhevsky avait commis l'imprudence de publier les résultats de ses



recherches sur les pathologies cardiaques développées par les enfants contaminés par du césium 137, isotope radioactif encore présent dans le sol de Tchernobyl et contaminant la chaîne alimentaire.

Si les dictatures répriment parfois ouvertement ces scientifiques souvent appelés «whistleblowers» (ceux qui soufflent dans le sifflet), plusieurs exemples montrent que les démocraties ne sont pas en reste pour exercer, que ce soit par la diffamation, le chantage ou le harcèlement, des pressions sur les lanceurs d'alerte touchant de trop près des intérêts économiques ou stratégiques. Ce qui frappe, notent les producteurs de l'exposition, l'Interface Sciences-Société de l'Université de Lausanne, c'est la rapidité, la brutalité du rejet dont sont victimes les lanceurs d'alerte, alors que la réalité du danger qu'ils dénoncent nécessite souvent pour être confirmée ou infirmée, des années de recherche.

• **Alerte! – Des chercheurs responsables face aux risques.** Espace Arlaud ([www.musees-vd.ch](http://www.musees-vd.ch)), place de la Riponne, Lausanne. Exposition produite par l'Interface Sciences-Société de l'UNIL. Jusqu'au 30 janvier, me-ve: 12h-18h, sa-di: et 11h-17h.



## Contes du mercredi

Le Musée monétaire cantonal et les conteurs de «L'oreille qui parle» MDA-Vaud, proposent une multitude de contes, suivis d'un goûter offert aux enfants par l'Association des Amis du Musée monétaire cantonal et Migros Pour-cent Culturel.

• **Contes du mercredi au Musée monétaire.** Les 12 et 26 janvier, 16 février, 9 et 23 mars, de 15h30 à 16h. Palais de Rumine, salle Colin Martin, 3e étage. Gratuit pour les enfants jusqu'à 16 ans. Adultes 6.-. Location/Renseignements: 021 316 39 90 ou [musee.mone-taire@vd.ch](mailto:musee.mone-taire@vd.ch).

## Avenir du passé d'Aventicum

Les vestiges de l'ancienne capitale du territoire des Helvètes n'ont pas de tout temps été reconnus dignes de protection. L'histoire de la découverte du site est jalonnée de destructions désolantes, mais aussi d'efforts de conservation souvent couronnés de succès. Quel bilan aujourd'hui pour le plus vaste et le plus riche gisement archéologique du pays?

• **Quel avenir pour le passé d'Aventicum?** Conférence du Cercle vaudois d'archéologie, par Marie-France Meylan Krause, archéologue, directrice du Site et Musée romain d'Avenches, jeudi 16 décembre, à 18h30, au CHUV, Auditoire Charlotte Olivier (bâtiment hospitalier O8).

## Gilles Caron - Projections

La Fondation Gilles Caron a donné 144 tirages du photographe français au Musée de l'Élysée. Les événements internationaux majeurs de la fin des années 60 sont représentés par ces images devenues célèbres. Elles sont projetées avec des documentaires.

• **Musée de l'Élysée** ([www.elysee.ch](http://www.elysee.ch)), salle Lumières, Jusqu'au 16 janvier, ma-di: 11h-18h.

